



Commune de Wemmel

Ordre du jour du Conseil Communal

Jeudi 27 mars 2014 à 19h30

www.wemmel.be

**Salle du Conseil - Maison
communale
2ième étage
avenue du Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel**

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 27 février 2014
2. Prise en connaissance de l'approbation du compte 2012 du CPAS par l'autorité de surveillance
3. Adaptation du règlement de rétribution pour la délivrance d'une carte de riverain pour le stationnement en zone bleue
4. Vente des actions de la SA Zonnige Woonst à la SA Demer en Dijle
5. Zone cédée chemin des Moulins
6. Mise en application du plan d'aménagement du territoire - Prise en connaissance du protocole de coopération concernant l'aménagement du territoire entre la commune de Wemmel, la zone de police AMOW, le Parquet du Procureur du Roi et l'agence de l'inspection RWO (aménagement du territoire, politique du logement et patrimoine immobilier)
7. Désignation d'un fonctionnaire provincial chargé d'imposer les sanctions administratives communales
8. Accord de collaboration entre la ville de Vilvoorde et la commune de Wemmel sur la procédure de médiation pour les sanctions administratives communales et ce, dans le cadre de la politique de sécurité et de l'approche du gouvernement fédéral appliquées aux mineurs
9. Approbation du règlement sur l'élagage d'arbres
10. Travaux de traduction de la commune et du CPAS pour une période de trois ans : approbation du cahier de charges et modalités d'adjudication
11. Approbation du règlement de rétribution de la bibliothèque
12. Approbation du règlement d'utilisation de la bibliothèque

Points supplémentaires

13. Procédure négociée pour "la mise en oeuvre d'un système d'inscription en ligne pour l'accueil d'enfants pendant l'année scolaire et les vacances scolaires" : approbation des dépenses complémentaires
14. Adaptation du règlement-taxe pour le stationnement en zone bleue
15. Courrier du 26/03/2014 des liquidateurs de l'asbl Pro-Humanitate en liquidation
16. Approbation du projet d'acte notarial du bail locatif
17. Vérification des lettres de créance du conseiller du CPAS

Wemmel, le 19 mars 2014

Par ordonnance :
La Secrétaire communale
(s) K. DE TAEYE

Le Président
(s) R. DE VISSCHER